L'ABEILLE.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

Journal officiel de l'Etat et de la Première Municipalité

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 6 SEPTEMBRE 1838.

EF Imprimerie de l'ABEILLE, actuellement rue de Chartres, No. 91, entre Conti et Bienville.

AMÉLIORATIONS COMMERCIALES.

Un journal, alors qu'il veut remplir dignement sa mission, doit être l'expression fidèle, la traduction exacte des besoins de l'époque et du pays pour lesquels il travaille. Il est donc du devoir du publiciste de se tenir à l'affût de toutes les améliorations possibles et de les signaler à l'attention publique dès qu'il en voit poindre le germe. A l'exemple de ces pionniers américains, qui, sentinelles avancées de la civilisation, marchent sans cesse de l'avant, et qui, lorsque la région découverte par eux, a vu s'étendre sur son sol les bienfaits de l'agriculture et du commerce, la quittent aussitôt pour de nouvelles conquêtes, au profit de l'humanité et de l'industrie. A leur exemple, disons-nous le publiciste doit toujours être en tête des améliorations morales. Il les signale, puis contenté par pour explorer d'autres contrées dans le domaine de l'intelligence.

Déjà, nous avons parlé des améliorations que nous avions la ferme intention d'apporter dans la publication de notre journal. Ces améliorations, s'étendront aussi loin, que nos forces pourront le permettre. Mais nous nous sonviendrons toujours que notre Louisiane est avant tout, le pays du commerce et de l'industrie et qu'avant tout on doit songer aux améliorations commerciales et industrielles.

Le contenu des manifestes des navires n'est connu d'ordinaire que notre place, qu'au jour de leur arrivée. C'est là un inconvénient grave, car il peut en résulter une certaine paralysation dans les transactions, et souvent même l'impossibilité de traiter telle ou telle affaire, faute de renseignements pris à l'avance.

Pour obvier à ce mal nous avons établi dans les principaux ports du Nord, des correspondances sûres, qui nous feront connaître dix à quinze jours avant l'arrivée des navires dans notre port, le contenu de leur manifeste, le nom des consignataires, celui des passagers &c. &c. &c. Il n'est pas besoin d'insister sur les avantages qu'on pourra tirer d'un pareil système. Chacun la sent comme nous.

Nous espérons qu'avant peu, nous pourrons également publier quinze jours à l'avance le manifeste des navires expédiés de France et d'Angleterre pour la port de la Nouvelle Orléans. Ces manifestes nous parviendront par la malle expresse. Des correspondances seront également établies à ce sujet. Enfin, moyennant la marche de notre feuille sur celle des affaires, certain en outre que le commerce va reprendre, cet hiver une nouvelle extension, l'ABEILLE grandira elle-même en raison de l'industrie. Aussitôt que les transactions auront repris leur cours, notre journal paraîtra sous un nouveau format qui lui permettra de donner à ses lecteurs environ dix colonnes de plus. Cette nouvelle amélioration pourra suffire à toutes les exigences, du moins pour quelque temps. Mais, en donnant la première place aux intérêts de commerce nous ne négligerons pas non plus les autres intérêts. Notre ville est déjà une grande ville; la civilisation y marche à pas de géant, et avec elle tous les besoins fils de la civilisation. Nous les servirons de notre mieux. A défaut de talent nous aurons du moins la bonne volonté, qui ne le remplace pas toujours mais finit par le faire naître.

Nos lecteurs trouveront sous le titre de *Nouvelles Maritimes* le manifeste du navire STAR, parti de New York mardi de la semaine dernière.

MR. EDMOND SOMAT, a été nommé par la Direction, directeur de la Banque des Citoyens, en remplacement de MR. VICTOR PATIN, fils président.

ERRATUM.—Dans la composition de notre feuille du 4 de ce mois, il s'est glissé une erreur que prête au ridicule et que nous nous empressons de rectifier.

Nous disons à l'article de la *Navigation par la vapeur entre la N. Orléans et le Illinois*. "L'éclair qui sillonne et lend la nue a trouvé des rivaux dans ces *chars* magiques qui se meuvent et parcourent l'espace avec une vélocité égale à 144 milles par heure;" et nous ajoutons "ceci tient du prodige." Il paraît effectivement que les compositeurs se sont refusés à y croire, et prenant le chiffre 144 pour un *lapsus calami* de l'auteur, ils y ont substitué le chiffre 14 qu'ils ont semblé beaucoup plus raisonnable.

Cette assertion de notre part, que des chars ont parcouru la distance à travers de 144 milles par heure, a trouvé plusieurs incrédules et nous en sommes pas surpris; mais comme nous ne voulons pauser rien pour un M. de Crac, ni pour un Mexicain-os, nous nous empressons de prévenir ceux qui ne veulent pas croire à une vitesse de 144 milles par heure, que c'est un fait consigné dans plusieurs journaux anglais et répété par l'Albion de New York du 18 août "L'un des chars du *Great Western Rail way* ayant été envoyé au secours d'un autre char sur la même route a parcouru la distance de neuf milles en cinq minutes," ce qui fait bien 144 milles par heure.

REPRISE DES PAIEMENS

Les présidens de nos différentes banques n'ont, à ce qu'il paraît, assemblés lundi dernier, mais sans pouvoir encore en venir à aucune décision au sujet d'une reprise de paiemens en espèces. D'un autre côté ces messieurs n'ont encore reçu de M. Biddle aucune réponse à la prière que lui avaient adressée quelques unes des banques, de leur fournir un moyen de circulation. Il y a quelque chose d'étrange en cela, car il y a plus de trois mois que cette demande a été faite. Ainsi se trouve confirmé ce que nous n'avons cessé de dire de cette malheureuse démarche de la part d'une partie des banques de la Nouvelle Orléans. M. Biddle était trop occupé de ses propres embarras pour pouvoir soulager ceux d'autrui. Quoi! tous nous n'écoutent et point de réponse à l'humble et modeste supplique d'un corps aussi respectable que le comité des Présidens de banques! Un despote oriental ne ferait pas pire et traiterait ses sujets avec tant soit peu plus d'égards et de politesse. N'importe, messieurs les Présidens, ou du moins la majorité d'entre eux, ont bravement résolu d'attendre avec patience qu'il convienne à M. Biddle de répondre à votre prière qu'il trouvera à la disposition de votre Philadelphie de jeter les yeux sur leur pétition. En attendant, le commerce de cette grande ville souffre tous les inconvénients d'une circulation vicieuse et dépréciée, tandis que toutes les villes des Etats au nord et à l'ouest du nôtre, jouissent d'un papier-monnaie remboursable en or ou en argent.

Il nous serait assez difficile d'imaginer quelle sorte de contrat non Président ou offrir à M. Biddle, au à quelles conditions celui-ci daignera leur prêter ses billets. Le taux ordinaire de l'intérêt auquel se font dans notre ville les emprunts à deux mois est de huit pour cent, et l'on ne peut guère espérer que M. Biddle ne s'empresse pas de profiter de cet état de notre place, si effectivement les Présidens de nos banques se croient obligés d'emprunter son papier. S'ils empruntent à 8 pour cent, et il est plus que probable que l'emprunt ne leur sera pas concédé à moins, comment le prendront-ils pour prêter aux mêmes au commerce, puisque leurs chartes ne leur permettent pas de prêter à plus de 7 pour cent! Il y a quelque mystère là dessous, et tant qu'on ne nous en aura pas donné la clef, nous persévérerons dans notre opinion, que la proposition faite à M. Biddle n'avait d'autre but que de jeter de la poudre aux yeux du public.

Nous ne voyons rien qui puisse empêcher les banques de notre ville de reprendre leurs paiemens en espèces dès ce 1er. novembre prochain. Libre au *Bulletin* de prêcher le contraire et de tirer ses arguments du pamphlet adressé l'hiver dernier par la chambre de commerce aux membres de la législature; mais ni le *Bulletin*, ni l'auteur de ce pamphlet ne réussiront jamais à convaincre le public que les institutions mondaines de la Nouvelle Orléans, avec trois millions d'espèces, avec une circulation bornée à cinq millions, circulation qui diminue tous les jours, soient hors d'état de payer leurs billets en espèces sans l'aide et le secours d'une institution appartenant à un autre état. Ne nous disons pas plus d'hiver dernier que les banques pourraient continuer sans aucun danger leurs opérations tant que leurs caveaux conféderaient en espèces un dixième de leur avoir total! Et aujourd'hui qu'elles ont en or et en argent, 60 pour cent de leur circulation, on ose nous dire qu'il n'est pas à propos qu'elles reviennent au seul mode légal de faire leurs affaires!

Il y a longtemps que le parti en faveur de la suspension nous a appris à ne nous étonner d'aucune des assertions absurdes qui lui échappent. Aussi ne fâmes-nous nullement surpris de voir des directeurs de banques, des hommes âgés et à cheveux gris, chercher à nous persuader qu'il est impossible aux banques de reprendre leurs paiemens en espèces tant que la prime de change entre cette ville et New-York ne diminue pas. Ils disent encore avec beaucoup de gravité que le change est défavorable à la Nouvelle Orléans, parce qu'on ne peut pas acheter à New York des espèces ou du papier équivalent à des espèces en retour d'un montant pareil en payer déprécié de la Nouvelle Orléans! Ils pourraient tout aussi bien et avec autant de justice nous dire que le change est défavorable parcequ'ils ne peuvent pas acheter à New-York un baril de farine en retour d'un baril de sable de la Nouvelle Orléans. Mais une piastre en argent de la Nouvelle Orléans équivaut à une piastre en argent de New York, et nos banques ne demandent pas mieux que de faire des opérations de change à ce taux. Portez mille piastres en argent à l'une de ces banques et demandez une traite à vue de pareille valeur payable à New York, en espèces ou en billets équivalans à des espèces, et vous verrez avec quel plaisir on vous recevra. Puis on vient nous dire que le taux de change est défavorable à la Nouvelle Orléans, tandis que si les banques nous donnaient cette faible peine pour ouvrir les frais de transport des espèces d'une ville à l'autre, l'opération, à proprement parler ne serait au taux de pair, mais comme on ne demande pas cette prime, il est évident que le change est en faveur de la Nouvelle Orléans.

Pour être certain encore recourir à ce paradoxe que notre papier n'a rien perdu de sa valeur, et que s'il y a une différence entre les billets de banque et les espèces, c'est que l'or et l'argent ont augmenté de valeur. Les partisans de la banque des Etats Unis n'ont pas manqué de proclamer cette doctrine à Philadelphie, il y a quelques mois, et cette doctrine la quelque rapport avec une résolution présentée en 1811 à la chambre des communes d'Angleterre, et que tout le ridicule dont le suggéra M. Canning étouffa bientôt dans son passer.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce qu'à l'ouverture de la session prochaine de la législature, on entende quelques membres de la majorité demander que l'on cherche à propager telle ou telle théorie économique, dans le but d'engager le gouvernement à faire quelque innovation ou modification dans les instructions permanentes données à ses prédécesseurs depuis l'acquisition de la colonie, relativement à la fondation qu'il devrait leur envers ceux qui ne suivent pas la même religieuse doctrine, et particulièrement aux Catholiques Romains!!!

Vous pouvez, dit-on, avec cinq pastres en argent, acheter cinq pastres de demie en papier, donne vous devez maudire le système abusif, des espèces sonnantes, car celui-ci les coûtent plus que le papier.

Ceux qui cherchent à accréditer de pareilles idées ne gardent bien de dire que l'or et l'argent sont les seuls moyens de paiement que la Constitution reconnaisse et qui soient fixes et invariables partout où la valeur du papier monnaie varie suivant l'émission toujours flottante des billets de banque.

Le rapport de l'Hôpital de Charité, de la semaine échue le 1er septembre, porte à 19 le nombre de décès durant ce laps de temps. Il y a été admis 130 malades, qui, il en est sorti 105 guéris. Cas de fièvre jaune 1; intermittente 62, rémittente 7, étique 5, gastrique 6, bilieuse 4, et congestion 3.

Mortalité à New York.—Dans la semaine échue le 25 août, il est mort dans cette ville 215 personnes, savoir: 41 hommes, 31 femmes, 77 petits garçons et 66 petites filles, sur lesquels 76 étaient de l'âge d'un an ou moins, 60 âgés de un à deux ans. Parmi les décès—cholera morbus 3,cholera infantum 33, pulmonie 25, convulsions 18, hidropisie à la tête 10, marasme 9, de vieillesse 4, catarre 10.

Il paraît que la fièvre jaune à l'habitude à peu près exactement moins effrayante, et que les médecins la traitent avec quelque succès. On espérait voir bientôt disparaître l'épidémie, si la saison continuait à être aussi favorable qu'il l'était à la fin du mois dernier.

ENIGME A EXPLIQUER.

Nos lecteurs se souviendront sans doute qu'à l'époque où le Prince de Joinville fit une visite aux villes du Nord, un bâtiment français, nommé l'Alexandre entra dans le port de Newport, et excita tellement les soupçons du Consul, qu'il crut devoir saisir le bâtiment et désarmer ceux qui en avaient pris charge. La capitaine, volume de quelque géant-logue, tenait donc part et d'autres indices assez forts portaient à croire que l'équipage s'était rendu coupable de piraterie. L'Alexandre fut renvoyé en France et les dernières nouvelles de Bordeaux ont confirmé les soupçons qui avaient été conçus. Dans l'intervalle, le vice consul français à New York, ayant appris l'arrivée dans cette ville des nommés Deare Mureaud et — Raimond, tous les deux déserteurs de l'Alexandre, s'adressa à un juge de paix pour les faire arrêter. L'ordre fut donné et confié à deux officiers qui, après une résistance assez vive de la part des deux déserteurs, parvinrent cependant à s'emparer de leurs personnes, un moment où ils se préparaient à prendre passage pour la N. Orléans. On les trouva munis d'une forte somme en or et d'une grande quantité d'armes.

Les constables, on le sait trop, n'aiment pas à déposer leurs prisonniers dans les prisons de la ville; les conducteurs et les lanciers à bord de la frégate française la Didon, en montent même un quelle et levait l'ancre et se pressait à mettre sous Narrows. Le lendemain matin la frégate était partie.

Quelques journaux du Nord font grand bruit à ce sujet, et dans l'ignorance où ils sont des détails et des causes, ils s'adressent mutuellement des questions auxquelles jusqu'à présent nous ne trouvons aucune réponse. Nous n'en savons pas plus qu'eux, mais nous ne soupçonnons rien à la légèreté des consuls. Les Yankees, qu'ils les racontent aux mêmes, sont bons juges. Le consul français n'aurait arrêté lui même les deux déserteurs, qu'il aurait bien le droit de réclamer, mais il s'est adressé à un juge américain. Ce juge donne lui même ses ordres à ses propres officiers qui sont de leur propre mouvement déposer leurs prisonniers à bord de la frégate française. Celle-ci ne pouvait refuser de prendre deux déserteurs français que les autorités américaines les amenaient, en retarder son départ sans cause valable.

La seule question qu'il vaille la peine d'éclaircir est celle-ci. Comment a-t-on pu croire que les officiers de police ont été mandé les déserteurs à bord d'un vaisseau français au lieu de les conduire en prison? Nous en attendons la solution.

POST SCRIPTUM.—Les nouvelles plus récentes expliquent le mystère et répondent suffisamment aux folles invectives des feuilles du Nord et à celles de notre chamaille voisin le "True American". Le consul général de France, Mr. de la Forest, pour apaiser le mécontentement de Mrs les déserteurs, est allé trouver dans d'eux et leur a déclaré formellement que le vice consul avait effectivement agi sans autorité en faisant saisir des personnes des deux déserteurs *Henri Mureaud* et *Jean Raimond*. Ce mandat ne fut pas exécuté par des officiers de paix, mais Mureaud et Raimondin ayant eu connaissance, se rendirent de plein gré chez le consul, et de là à bord de la frégate en joint pour et non dans la nuit.

Ainsi s'explique cette grande affaire, dont quelques bourdons auraient bien voulu jouer un rôle.

PERFECTIONNEMENT DES CHAUDIERES A VAPEUR.

Un nommé M. Goulding vient de construire de nouvelles chaudières dont il se promet des résultats très avantageux et que, s'il faut en croire le *Journal* de Louisville, ajoutera encore à la sécurité que nous avons à la foi du congrès sur les bateaux à vapeur.

Voici quels sont les principaux avantages que promettent les chaudières d'après le nouveau système.

1° SECURITE. Les bouilloires sont construites de manière à empêcher de de s'allumer et d'éclater.

2° Elles n'occuperont qu'un quart de l'emplacement ordinaire, tout en conservant la même force nominale.

3° Il y aura économie d'une moitié de combustible en bois et une économie encore plus grande de charbon.

4° Le poids des bouilloires &c. sera d'un tiers moindre.

5° Par suite de la réduction du combustible, il y aura également réduction dans le nombre des chauffeurs, économie de temps pour prendre du bois.

Ces bouilloires ont été construites à Pittsburgh et y ont déjà été mises à l'œuvre.

MEXIQUE ET FRANCE.

"Nous apprenons, dit un journal de New-York, que le commandant Bazoche, de l'escadre française, sur les côtes du Mexique, a reçu ordre de son gouvernement, dans le cas d'une guerre ouverte contre la France, de faire connaître toutes les *lettres de marque* accordées par le Mexique, et elles n'ont pas à bord, au moment de leur capture, un équipage composé positivement de *deux tiers Mexicains*. La question de savoir si le Mexique déclarera la guerre à la France est chose décidée, dit ce journal, et même par anticipation des compagnies se forment en cette ville pour prendre des lettres de marques du gouvernement mexicain. Nous tenons de bonnes sources, que des actions sur ces compagnies ont été offertes en vente à Delmonico. Ces hommes savent bien de se mêler de la chose et de se pourvoir d'un équipage, composé de deux tiers Mexicains.

La nouvelle que de tels ordres ont été reçus de France, par le commandant Bazoche, est fausse. L'*Estafette* de N-Yorkest le ton avec lequel il en parle, donne à croire qu'elle est publiée *par autorité!!!*

NOUVELLES DU BLOCUS.

Nous trouvons dans la gazette de Pensacole quelques nouvelles relatives au blocus. Un brick de guerre français arrivé dernièrement de France devant Vera Cruz, après une traversée de 42 jours, a informé le commandant Bazoche, qu'une forte additionnelle de 15 voiles, et de 10,000 hommes, devait être expédié par le gouvernement français afin d'attaquer immédiatement la Vera-Cruz. Le brick de guerre Lapérouse bloquait toujours le port de Tampico.

Le sloop de guerre *Nimrod*, était parti de Tampico, pour la Havane et la Jamaïque, avec environ un million de piastres, et une grande quantité de cochenille et de vanille pour le premier de ces deux ports. Le brick paquebot *Lionel* était également parti de Tampico, avec un million de piastres destinées pour l'Angleterre.

Une correspondance a eu lieu entre le capitaine Babbit, (de la marine des Etats-Unis) et le commandant de Laperouse, au sujet d'un rapport qui lui était parvenu, sur l'intention de la flotte française de capturer tous les bâtimens destinés pour les ports du Mexique sans les en avoir donné avis. La lettre suivante, a été adressée en réponse au Capitaine Babbit, par M. A. Tournier, capitaine de Laperouse.

EN DEHORS DE TAMPICO, 1er. août 1838.

CAPITAINE —

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous m'apprenez que le brick américain *Virgil* a été saisi, à l'ancrage, en face du port de Soto La Marine, par un brick de guerre français; et vous demandez, afin d'en informer les négociens, si après la notification faite au gouvernement américain du blocus des côtes du Mexique, des ordres avaient été reçus de commandans de la station française, changeant notre ligne de conduite envers les négocians.

Depuis quelques temps, je suis sans nouvelles du commandant Bazoche, mais je crois que je puis vous assurer qu'aucun changement n'a eu lieu dans les réglemens du blocus que nous avons jusqu'ici exécuté observés, et qui sont ceux reconnus par toutes les nations. La seule différence à l'égard de nos procédés en cela—c'est: "Qu'au commencement du blocus, nous avons ordonné sur le rôle d'équipage de tous les navires rencontrés par nous, se dirigeant sur les côtes du Mexique, la notification que depuis nous différons alors au gouvernement, tous ces bords étaient bloqués par une escadre, et maintenant que notre division a été jointe, nous gouvernements étrangers, qui en sont officiellement notifié leurs navires—nous n'avons plus besoin de donner avis qui tiennent que nous rencontrons, ni que malgré le blocus, cherchent à effectuer des débarquemens pour la nation avec laquelle nous sommes en discussion.

C'est d'après ces règles bien reconnues, qu'il est probable que le brick américain *Virgil*, a été arrêté, et je suppose qu'il a été conduit à Bacrières, au port le plus voisin de la station.

Acceptez, monsieur, l'assurance de la grande considération, avec laquelle, j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A. TOURNIER,
Capitaine de Lapérouse.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu par l'estafette de mardi, des nouvelles d'Europe, apportées à New York, par le navire MEDIATOR. Les dates de Liverpool et de Paris n'étaient que d'un jour plus récentes, les nouvelles n'offrent que très peu d'intérêt.

Le parlement anglais était toujours en session. Dans les débats du 20, dans la chambre des Lords, l'évêque d'Exeter a posé la question suivante: "Lord Melbourne, comme premier ministre, ou dans les lettres de créance dont le comte de Durham se trouve revêtu, a-t-il donné aucune instruction ou modification dans les instructions permanentes données à ses prédécesseurs depuis l'acquisition de la colonie, relativement à la fondation qu'il devrait leur envers ceux qui ne suivent pas la même religieuse doctrine, et particulièrement aux Catholiques Romains!!!"

Lord Melbourne répondit qu'à l'exception de quelques points intéressans il n'y avait aucune variation dans les instructions données au comte de Durham.

Les journaux de Paris du 19 fournissent quelques détails de cérémonies sur l'affaire Hollandoise. Le gouvernement paraît toujours un peu embarrassé de la question, qui présentait toujours un assez grand nombre difficultés.

Un autre journal, *La France Septentrionale*, a été cité à la comparaître pardevant les tribunaux, pour avoir republié le rapport d'une séance secrète de la Chambre des Pairs, qui n'aura paru au premier jour dans le Temps du 10 juillet.

Les journaux de Paris, annoncent que le prince de Joinville, et le général Négrier, de son état-major, sont en Afrique, le 1er. Blida était reçu le même ordre. Les journaux de ces régions sont très-remarquables de la crise commerciale, vraiment de les regarder et particulièrement sur une grande échelle, plusieurs maisons ont suspendu leurs paiemens et cependant on ne parle que de la prospérité publique, les dites communes sont obligées d'en publier journellement les états généraux. Ce fait doit être considéré comme un événement important, en ce qui tend à établir positivement et plus de confiance dans les ressources commerciales de cette France!!!

NOUVELLES PLUS RECENTES D'EUROPE

Nous recevons par l'estafette des nouvelles plus récentes de deux jours, apportées à New York par le Charge Washington. Le manque de place nous oblige à ne les publier que très sommairement.

Les voyages du comte de Survilliers, à Liverpool, ne sont moins de 5000 sacs à des prix raisonnables et le marché a été clos avec une apparence de fermeté.

On rapporte à Paris, le 21, que le roi Louis Philippe, devait partir de la capitale le 22, pour Bruxelles, avait été engagé à accompagner de la cession du Luxembourg à la Hollande. S. M. a refusé positivement d'accorder un congé ordinaire, tant en conservant la même force nominale.

3° Il y aura économie d'une moitié de combustible en bois et une économie encore plus grande de charbon.

4° Le poids des bouilloires &c. sera d'un tiers moindre.

5° Par suite de la réduction du combustible, il y aura également réduction dans le nombre des chauffeurs, économie de temps pour prendre du bois.

Ces bouilloires ont été construites à Pittsburgh et y ont déjà été mises à l'œuvre.

MEXIQUE ET FRANCE.

"Nous apprenons, dit un journal de New-York, que le commandant Bazoche, de l'escadre française, sur les côtes du Mexique, a reçu ordre de son gouvernement, dans le cas d'une guerre ouverte contre la France, de faire connaître toutes les *lettres de marque* accordées par le Mexique, et elles n'ont pas à bord, au moment de leur capture, un équipage composé positivement de *deux tiers Mexicains*. La question de savoir si le Mexique déclarera la guerre à la France, est chose décidée, dit ce journal, et même par anticipation des compagnies se forment en cette ville pour prendre des lettres de marques du gouvernement mexicain. Nous tenons de bonnes sources, que des actions sur ces compagnies ont été offertes en vente à Delmonico. Ces hommes savent bien de se mêler de la chose et de se pourvoir d'un équipage, composé de deux tiers Mexicains.

La nouvelle que de tels ordres ont été reçus de France, par le commandant Bazoche, est fausse. L'*Estafette* de N-Yorkest le ton avec lequel il en parle, donne à croire qu'elle est publiée *par autorité!!!*

NOUVELLES DU BLOCUS.

Nous trouvons dans la gazette de Pensacole quelques nouvelles relatives au blocus. Un brick de guerre français arrivé dernièrement de France devant Vera Cruz, après une traversée de 42 jours, a informé le commandant Bazoche, qu'une forte additionnelle de 15 voiles, et de 10,000 hommes, devait être expédié par le gouvernement français afin d'attaquer immédiatement la Vera-Cruz. Le brick de guerre Lapérouse bloquait toujours le port de Tampico.

Le sloop de guerre *Nimrod*, était parti de Tampico, pour la Havane et la Jamaïque, avec environ un million de piastres, et une grande quantité de cochenille et de vanille pour le premier de ces deux ports. Le brick paquebot *Lionel* était également parti de Tampico, avec un million de piastres destinées pour l'Angleterre.

Une correspondance a eu lieu entre le capitaine Babbit, (de la marine des Etats-Unis) et le commandant de Laperouse, au sujet d'un rapport qui lui était parvenu, sur l'intention de la flotte française de capturer tous les bâtimens destinés pour les ports du Mexique sans les en avoir donné avis. La lettre suivante, a été adressée en réponse au Capitaine Babbit, par M. A. Tournier, capitaine de Laperouse.

EN DEHORS DE TAMPICO, 1er. août 1838.

CAPITAINE —

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire et dans laquelle vous m'apprenez que le brick américain *Virgil* a été saisi, à l'ancrage, en face du port de Soto La Marine, par un brick de guerre français; et vous demandez, afin d'en informer les négociens, si après la notification faite au gouvernement américain du blocus des côtes du Mexique, des ordres avaient été reçus de commandans de la station française, changeant notre ligne de conduite envers les négocians.

Depuis quelques temps, je suis sans nouvelles du commandant Bazoche, mais je crois que je puis vous assurer qu'aucun changement n'a eu lieu dans les réglemens du blocus que nous avons jusqu'ici exécuté observés, et qui sont ceux reconnus par toutes les nations. La seule différence à l'égard de nos procédés en cela—c'est: "Qu'au commencement du blocus, nous avons ordonné sur le rôle d'équipage de tous les navires rencontrés par nous, se dirigeant sur les côtes du Mexique, la notification que depuis nous différons alors au gouvernement, tous ces bords étaient bloqués par une escadre, et maintenant que notre division a été jointe, nous gouvernements étrangers, qui en sont officiellement notifié leurs navires—nous n'avons plus besoin de donner avis qui tiennent que nous rencontrons, ni que malgré le blocus, cherchent à effectuer des débarquemens pour la nation avec laquelle nous sommes en discussion.

C'est d'après ces règles bien reconnues, qu'il est probable que le brick américain *Virgil*, a été arrêté, et je suppose qu'il a été conduit à Bacrières, au port le plus voisin de la station.

Acceptez, monsieur, l'assurance de la grande considération, avec laquelle, j'ai l'honneur d'être

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

A. TOURNIER,
Capitaine de Lapérouse.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu par l'estafette de mardi, des nouvelles d'Europe, apportées à New York, par le navire MEDIATOR. Les dates de Liverpool et de Paris n'étaient que d'un jour plus récentes, les nouvelles n'offrent que très peu d'intérêt.

Le parlement anglais était toujours en session. Dans les débats du 20, dans la chambre des Lords, l'évêque d'Exeter a posé la question suivante: "Lord Melbourne, comme premier ministre, ou dans les lettres de créance dont le comte de Durham se trouve revêtu, a-t-il donné aucune instruction ou modification dans les instructions permanentes données à ses prédécesseurs depuis l'acquisition de la colonie, relativement à la fondation qu'il devrait leur envers ceux qui ne suivent pas la même religieuse doctrine, et particulièrement aux Catholiques Romains!!!"

Lord Melbourne répondit qu'à l'exception de quelques points intéressans il n'y avait aucune variation dans les instructions données au comte de Durham.

Les journaux de Paris du 19 fournissent quelques détails de cérémonies sur l'affaire Hollandoise. Le gouvernement paraît toujours un peu embarrassé de la question, qui présentait toujours un assez grand nombre difficultés.

Un autre journal, *La France Septentrionale*, a été cité à la comparaître pardevant les tribunaux, pour avoir republié le rapport d'une séance secrète de la Chambre des Pairs, qui n'aura paru au premier jour dans le Temps du 10 juillet.

Les journaux de Paris, annoncent que le prince de Joinville, et le général Négrier, de son état-major, sont en Afrique, le 1er. Blida était reçu le même ordre. Les journaux de ces régions sont très-remarquables de la crise commerciale, vraiment de les regarder et particulièrement sur une grande échelle, plusieurs maisons ont suspendu leurs paiemens et cependant on ne parle que de la prospérité publique, les dites communes sont obligées d'en publier journellement les états généraux. Ce fait doit être considéré comme un événement important, en ce qui tend à établir positivement et plus de confiance dans les ressources commerciales de cette France!!!

NOUVELLES PLUS RECENTES D'EUROPE

Nous recevons par l'estafette des nouvelles plus récentes de deux jours, apportées à New York par le Charge Washington. Le manque de place nous oblige à ne les publier que très sommairement.

Les voyages du comte de Survilliers, à Liverpool, ne sont moins de 5000 sacs à des prix raisonnables et le marché a été clos avec une apparence de fermeté.

On rapporte à Paris, le 21, que le roi Louis Philippe, devait partir de la capitale le 22, pour Bruxelles, avait été engagé à accompagner de la cession du Luxembourg à la Hollande. S. M. a refusé positivement d'accorder un congé ordinaire, tant en conservant la même force nominale.

Il est de plus résolu que le voyage devra faire ostensiblement pour assister à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Jean Bart, à Dunkerque, mais que le véritable but de ce voyage sera d'entendre avec le roi des Belges sur les mesures à prendre pour assurer l'honneur, l'indépendance et les intérêts matériels de la Belgique.

Une lettre de Rome donne à entendre que le maréchal Gouvion est à la tête d'une négociation importante, composée de Maguélissen et de Français, qu'on préparait à mettre à la voile de la Sicile pour aller s'emparer de l'île de Malte. Nous ne pouvons pas croire que le maréchal ait assez à faire pour entreprendre rien de la sorte.

Lambanmann, du canton de Schwyz, ainsi qu'un autre individu, ont été tous deux une affaire entre leurs femmes, dont la lutte a presque rallumé la guerre civile. Le canton de Schwyz pourrait en effet bien regretter la présente pour l'émancipation ministre du gouvernement Prussien et Bavarois.

On n'a pas à Paris des nouvelles de Madrid, annonçant la découverte d'une conspiration de Carlistes dans cette capitale, à la suite de laquelle nombre d'arrestations avaient été faites. Il n'y a eu aucun mouvement important pour la cause de Don Carlos, si ce n'est celle du général Lorentzen, depuis les dernières nouvelles apportées par le Great Western.

Le vieux roi de Suède s'est dislloqué l'épaule en tombant de cheval.

Les journaux de Barcelone annoncent que le Baron de Meer, était parti de cette ville le 11, sans son état-major. On rapportait qu'il allait attaquer Belga, où se trouvait le comte d'Espagne, qui était récemment arrivé de France, et qu'il serait mis à la tête des troupes carlistes de cette principauté.

Un fort convoi, accompagné de quatre mortiers et de plusieurs gros canons, était parti de Barcelone le 6 de Juillet. Une attaque dont le but serait d'emmener à une action définitive paraît immanente; tout annonce que la lutte sera sérieuse.

Les nouvelles de Lisbonne annoncent que tout était tranquille. Les municipalités croyaient devoir s'assembler plutôt qu'on ne le supposait, et leur premier objet serait la discussion de l'Etat de leurs finances. La reine du Portugal, a mis au monde deux jumeaux.

On paraît positivement que le comte de Durham a reçu des instructions secrètes de s'assembler différemment avec le gouvernement américain sur la question des limites. Cette circonstance dispensera de l'intervention du roi des Pays Bas, dans ces différends qui semblaient interminables.

Les nouvelles de Madrid sont du 12 de Juillet. Il n'était plus question d'un changement de ministère. Des questions financières continuaient à attirer toute l'attention du gouvernement. Du comité avait été nommé pour accroître une amélioration dans les revenus de la Douane. La bruit de l'abandon de Penaranda, avait excité de grands mécontentemens à Madrid. Les carlistes avaient concentré des forces nombreuses à l'aile gauche du général entre les limites de la Biscaye et les montagnes de Santander. Don Carlos devait, dit on, se trouver à l'action entre ses troupes et celles d'Espartero. La rivalière est limitée avant été mise en défaite dans une escarmouche près d'Olaza où étaient entrés les christinos, mais qu'ils furent obligés d'abandonner.

Des lettres et de journaux de Madrid de 14, disent que Mendizabal était parti le 12 de la capitale pour France, accompagné de Mr Heras, qui se rendait comme ambassadeur à Bruxelles. L'un des journaux donnait les détails d'une grande conspiration découverte le 13 à Madrid; mais comme la gazette n'en fait pas mention, on doit en conclure que ce n'était rien d'important.

Si l'on peut ajouter foi aux rapports parvenus de la frontière, la comte d'Espagne n'est pas si fataliste de corps et d'esprit qu'on le représente; il paraît avoir *joué* son rôle avec une grande habileté.

Les partisans de la cause du prétendant, officiers comme soldats, continuaient toujours leurs désertions; les uns se rendant dans leurs foyers, les autres se présentant aux autorités pour faire leurs soumissions, pour suppléer au déficit occasionné. La Junte de Berge, avait décrété une levée générale de tous les jeunes gens et les veufs, depuis l'âge de 17 à 40 ans, qui habitent la principauté de Catalogne: Il restait à savoir comment on mettrait cette mesure à exécution que n'était que la contre partie du blocus général, ordonné par la même junte. La Baron de Meer, avait établi à cet ordre de blocus, en défendant l'entrée de certains ports et marchandises, soit de Barcelone, soit de toute autre place fortifiée de la Catalogne, à moins qu'elles ne fussent destinées pour quelques endroits occupés par les troupes de la Reine. Ceux qui refuseraient d'obéir à cet ordre, seraient punis pour la première fois par la confiscation des marchandises prohibées, et pour la seconde fois à dix années d'exil dans les îles Philippines.

L'Espagne ne sera jamais tranquille; au moment où l'on commence à se flatter de la paix, survient un nouvel obstacle qui semble la rejeter plus que jamais. Une grande conspiration carliste vient d'être découverte à Madrid, et les conspirateurs sont arrêtés. On a

Il est de plus résolu que le dit hangard devra être construit sous le surveillance de votre conseil désigné l'emplacement où il devra être bâti, et devra être remis à la première municipalité par les dits notre Harper et Morgan, sans qu'ils ait droit à aucune indemnité pour la perte de la première municipalité à l'expiration du privilège qui a été accordé à Mr. Arrow Smith, ainsi qu'à toute autre qui pourra être accordé après l'an 1858.

Sur motion de Mr. Gaulot, le conseil s'est disposé de nous y réunir ordonne pour pouvoir en considérer, sous une semaine de Mr. Roney demandée la permission d'ériger son chemin de fer, sur le côté Sud Ouest du canal Carondelet en passant sur l'emplacement actuel des bancs de la rue Toulouse entre les rues Trémé et Franklin.

Sur motion de Mr. Genapard après dispense des règles et sur motion de Mr. Préval et un amendement de Mr. Duplessis.

Résolu que Mr. Ramos soit et demeure autorisé à établir une barque à traverse sur le côté Sud (bas) du canal Carondelet à partir de la rue Bourbon jusqu'à celle de la Levée, Domaine et Bienville.

Résolu que le terrain non-bornée, entre Bienville et Bourgogne (Bienville) soit et est par le présent

Résolu que la portion de terre située entre les rues de la Levée, Conti et Bienville et Chemin public.

Résolu que le terrain situé entre les rues Pierre, Chartres et Orléans